

Développement d'une gestion durable des futaies irrégulières feuillues

LIFE 99/ENV/F/477

Bénéficiaire :

Société Forestière de Franche-Comté

Principaux partenaires :

Office National des Forêts
Centre Régional de la Propriété Forestière

Montant total :

596 312 €

Montant de l'aide :

296 327 €

Contact :

Jean-Michel MOUREY

Téléphone :

03.81.65.08.70.

Mail :

jean-michel.mourey@onf.fr

Site web :

http://www-prod.onf.fr/projets-europeens/sommaire/projets_acheves/life_futaie_feuillee/@@index.html



Rencontre d'experts sur le terrain
Photo : J.-M. Mourey

Contexte et objectifs

Alors que le traitement régulier est pratiqué de longue date et bien connu, le traitement irrégulier des peuplements feuillus est novateur et de ce fait mal maîtrisé : il est donc pratiqué de façon limitée et intuitive. Or, pour assurer une gestion forestière durable, il est nécessaire de disposer de différentes méthodes de gestion bien maîtrisées pour être en mesure de s'adapter aux différents contextes locaux.

Dans ce contexte, le projet a visé à fournir aux propriétaires forestiers (collectivités et propriétaires privés) et aux gestionnaires des outils techniques objectifs et fiables pour développer une gestion innovante et durable des futaies irrégulières feuillues. Il s'est déroulé en Franche-Comté, région la plus boisée de France. Il a associé les partenaires de la forêt publique et privée (SFFC, ONF, CRPF et propriétaires), des experts et des scientifiques.

Actions mises en œuvre

Le projet a comporté quatre grands types d'opérations :

- L'élaboration des outils complémentaires nécessaires (aide à la décision, gestion et contrôle). Ils ont été élaborés grâce à un dépouillement de l'information existante (aménagements forestiers, bases de données...), complétés par des rencontres et visites avec des experts nationaux et internationaux ;
- La mise en place d'un réseau de dispositifs de test et de démonstration des différents outils, en concertation avec les propriétaires (environ 2 800 hectares d'aménagements pilotes et une cinquantaine de placettes de démonstration) ;
- La réalisation d'opérations de développement (formation, sensibilisation, vulgarisation) à destination des propriétaires et des gestionnaires (environ 1 000 personnes visées) ;
- La large diffusion des résultats, par des documents de vulgarisation (CD-rom comportant tous les documents élaborés dans le cadre du projet, grille d'aide à la décision sur le choix du traitement, guide de sylviculture pour orienter la gestion, document sur les outils de suivi), des publications et des réunions de rayonnement international.

Résultats et perspectives

Les actions réalisées dans le cadre du projet étant très concrètes, leur appropriation par l'ensemble des gestionnaires et propriétaires forestiers a lieu progressivement sans rencontrer de problème particulier. La gestion en irrégulier répond de plus en plus à de nombreuses préoccupations actuelles, notamment dans le cas d'enjeux environnementaux, sociaux ou paysagers forts : les outils pertinents et pratiques qui ont été conçus sont transposables ailleurs (mis à part ceux qui ont été spécialement conçus pour la Franche-Comté, compte tenu de ses caractéristiques écologiques et forestières propres).